

## LA PAROLE EST À NOUS

En publiant *Ici les habitants*, nous voulons que le maximum d'habitants puisse être tenu au courant de ce qu'il se passe au sein de la com com Creuse Grand Sud. Vous pouvez demander à le recevoir par mail, le trouver sur facebook, l'imprimer et le diffuser autour de vous.

**Photocopiez-le, déposez-le chez les commerçants, distribuez-le à vos voisins.**



Dimanche 26 février 2017

**Des habitants parlent aux habitants**

**Communauté de communes Creuse Grand Sud**

n°28

**Prochaine réunion du conseil communautaire**

**Jeudi 16 mars, 19h**

**à St-Alpinien**

**salle polyvalente**

Les réunions de conseils communautaire sont publiques, vous pouvez venir y assister. Cette réunion sera consacrée à l'examen des orientations budgétaires 2017, préliminaires au vote du budget qui aura lieu un mois plus tard.

**HARO SUR LE PETITE ENFANCE ?**

# LA COMPÉTENCE ENFANCE JEUNESSE SUR LA SELLETTE

**Des voix vibrantes d'indignation ont traversé les murs de la com com et sont parvenues jusqu'à nos oreilles d'habitants : « L'enfance-jeunesse, ça coûte trop cher, il faut arrêter ça !! ». Face à un souci aussi vertueux de l'équilibre financier de la collectivité, il convient de remettre quelques pendules à l'heure.**

## En bref

... L'enquête suite à la plainte de la com com déposée pour faux et usage de faux (la fameuse délibération prise pour emprunter plus de 2,5 millions) a commencé. Plusieurs élus, dont le président de la com com, ont été entendus par la gendarmerie.

... Huit autres élus, aidés d'un avocat, s'apprêtent également à déposer une plainte pour la conduite délictueuse des affaires de la com com sous la présidence Moine. Là encore la fameuse délibération « signée » par plusieurs élus absents le jour de la délibération est au centre de la plainte.

## Rectificatif

... Nous avons évoqué dans le n°27 d'Ici les Habitants, à propos de la commission finances, la vente du camping d'Aubusson. Il fallait lire non pas la vente, mais le retour de la gestion du camping à la commune d'Aubusson.

Ceux qui montent au créneau aujourd'hui pour fustiger des dépenses inconsidérées étaient là, et bien là, lors de la présidence précédente. On ne les a pas beaucoup entendus à l'époque critiquer la cavalerie financière qui avait cours. Certains ont même publiquement convenu depuis qu'ils avaient alors usé avec largesse des finances de la communauté, sans aucune rigueur budgétaire, et sans souci du lendemain. Or, le lendemain, c'est aujourd'hui.

« L'enfance-jeunesse, ça coûte trop cher ! » Mais trop cher par rapport à quoi ? Par rapport à une piscine ? À un boulodrome ? À un concert de Patrick Sébastien ? Une compétence enfance-jeunesse, ce n'est pas une baguette de pain dont on peut comparer les prix dans des magasins concurrents ...

L'enfance-jeunesse, il est bon de le rappeler, est un des secteurs de la com com dont le budget a toujours été correctement géré, et exécuté dans les limites fixées par le conseil. Il n'y a pas eu de dépassement budgétaire, il n'y a pas eu de dépenses

incontrôlées. On ne va quand même pas garder quelque chose qui fonctionne bien ...

**Donc, ça coûte trop cher.** 500 000 euros par an. Et alors ? La com com, même si elle doit faire des économies, a un budget de 9 millions d'euros par an. Ça veut dire qu'elle a 9 millions d'euros, sortis de nos poches de citoyen-ne-s, par le biais d'impôts, de taxes, de loyers ... Et que les conseillers communautaires ont l'immense responsabilité de devoir répartir cette somme au mieux de l'intérêt et des besoins de la population.

Si le seul besoin était d'avoir des actions pour l'enfance et la jeunesse, elle pourrait en faire dix fois plus sans que ça ne coûte trop cher !! On voit bien que l'argument du coût est aberrant et irrecevable. On ne choisit pas de prendre ou de renoncer à une compétence pour son coût. On choisit des compétences pour les services qu'elles rendent à la population, pour leur utilité sociale, économique, environnementale. Évidemment, on ne peut pas tout faire, tout financer. Alors on hiérarchise :

de l'indispensable et du plus important au moins important et à l'insignifiant en passant par différents degrés. On chiffre les actions, on retient ce qu'on peut en partant de l'indispensable et on voit où on arrive : peut-être ne laissera-t-on de côté que l'insignifiant, peut-être faudra-t-il aussi renoncer au moins important, voire à l'«un peu important». C'est, tout simplement, faire un projet de territoire. On ne renonce pas à une compétence pour une question de coût. On renonce à une compétence pour deux raisons : soit elle n'est pas assez importante par rapport à ce qu'on veut financer ; soit elle peut être correctement exercée par d'autres instances, d'autres structures, d'autres moyens.

**La seule question qui se pose** est donc de savoir quelle est l'importance de l'enfance-jeunesse sur le territoire. Il faut mettre dans la balance des services d'accueil, de garde et de loisirs pour les enfants, dans un territoire très dépeuplé, où les distances sont grandes, où les services n'abondent pas, où il peut être difficile de trouver du travail, et où le comble serait de ne pas pouvoir travailler faute de pouvoir faire garder ses enfants. Il faut mesurer l'importance d'actions envers l'enfance et la jeunesse, visant à la socialisation, à l'éveil, à l'ouverture aux autres et au monde, dans un territoire où les offres sont restreintes, les occasions de rencontres peu fréquentes, et dans une société où l'on voit tous les jours les ravages de la solitude et l'immense besoin d'apprendre à vivre ensemble. Il faut évaluer l'importance du maintien de la population et de son accroissement par l'accueil de nouvelles familles, dans un territoire qui souffre tant de sa trop faible densité.

**On ne renonce pas à une compétence pour une question de coût. On renonce à une compétence pour deux raisons : soit elle n'est pas assez importante ; soit elle peut être correctement exercée par d'autres instances**

**Et il faut faire le même travail pour toutes les compétences**, savoir réellement ce qu'elles apportent, à quoi elles répondent, puis les hiérarchiser en terme d'utilité. En face, bien sûr, les coûts. Les coûts réels, actuels ; et les économies possibles en modifiant la façon de procéder.

**Tant que les élus n'auront pas fait ce travail** de hiérarchisation des priorités, tant qu'ils n'auront pas à leur disposition une analyse par action des comptes de la

comcom, ils ne pourront que se jeter à la figure des arguments du type : « ça coûte trop cher !!! »

**Et là petit ! nous aut' on y envoie pas dire**



**Dans la série : ça coûte trop cher ...**

On aimerait savoir, par exemple, le coût pour la collectivité du fameux boulo-drome d'Aubusson, et son utilité, c'est-à-dire, le nombre de personnes qui y ont réellement accès, et le nombre de jours et d'heures d'utilisation annuelle. Juste pour savoir ...

**On a reçu sur facebook...**

**De Rapi Rapinat :**

« Je partage totalement votre propos sur l'avenir du territoire, particulièrement sur le Diktat de l'emploi . Yaka créer de l'emploi, Faulon fasse venir des entreprises. Sauf que cela ne se décrète pas . Les entreprises s'implantent là où elles trouvent le meilleur environnement et le meilleur accompagnement financier. En ce sens, nous sommes relativement mal armés ! La protection des services de proxi-

mité est un combat important ! et la comcom m'est apparue relativement discrète sur le sujet . Il est important de développer les services dits structurants . Tout le travail qui a été fait et devrait être poursuivi en matière d'accueil de nouvelles populations, sur l'amélioration de l'habitat, sur l'enfance et la petite enfance, est remis en cause afin de pouvoir continuer à boucher les trous sur les voies dites communautaires. Alors qu'il est possible de restituer

à chaque commune, même provisoirement les charges de voirie. Il devrait être aussi possible de faire comprendre aux maires de chaque commune que la communauté ne peut recevoir deux millions d'euros de dotation et en distribuer trois ! »

**De Robert Petit, membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier d'Aubusson :**

« Michel Moine continue son tra-

vail de destruction au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Aubusson. Par ses atermoiements, par son refus de voir les réalités en face, il contribue à ce que le plan de restructuration ne se mette pas en place et que bientôt l'Agence Régionale de Santé risque de se désintéresser d'Aubusson. Après avoir mis en faillite la communauté de communes, mis en grande difficulté la ville d'Aubusson, c'est le centre hospitalier qui va faire les

frais de cette politique désastreuse. J'aimerais que les membres du conseil de surveillance ouvrent les yeux, personnellement je ne m'y résigne pas. »

